

La proposition de J. Lacan en date du 9 octobre 1967 ayant donné lieu aux manifestations d'avis qu'elle sollicitait et qui furent enregistrées sur bande, J. Lacan en réponse a prononcé le 6 décembre 1967 un discours qui fut publié sous la forme ci-dessous dans Scilicet 2/3, pp. 9-29. Des pointillés à la page 24, font la séparation entre la réécriture du discours du 6 décembre 1967 et une suite datée du 1^{er} octobre 1970 (cette date étant vraisemblablement aussi celle de la réécriture).

(9) L'immixtion de mon fait, depuis l'année dernière, de la fonction de l'acte dans le réseau (quelque usage de ce terme qu'aient fait certains avis à leur tour exprimés), dans le texte, disons, dont mon discours se trame, – l'immixtion de l'acte était le préalable à ce que ma proposition dite du 9 octobre parût.

Est-elle acte ? C'est ce qui dépend de ses suites, dès les premières à se produire.

Le cercle ici présent de ce qu'il en ait reçu non seulement l'adresse, mais l'aval, fut choisi par moi dans l'École, d'y constituer deux classes. Ça devrait vouloir dire qu'on s'y sente plus égaux qu'ailleurs et lever du même coup un handicap pratique.

Je respectais l'approximation du tri d'où sont sortis les A.E. et les A.M.E., tels qu'ils sont portés sur l'annuaire de 1965, celui dont la question se pose s'il doit demeurer le produit majeur de l'École.

Je respectais non sans raison ce que méritait l'expérience de chacun en tant qu'évaluée par les autres. Une fois ce tri opéré, toute réponse de classe implique l'égalité supposée, l'équivalence mutuelle, toute réponse courtoise, s'entend.

Inutile donc que quiconque, pour s'y croire chef de file, nous assourdisse des droits acquis de son « écoute », des vertus de son « contrôle » et de son goût pour la clinique, ni qu'il prenne l'air ⁽¹⁰⁾ entendu de celui qui en tient un bout de plus qu'aucun de sa classe.

Madame X. et madame Y. valent de ces chefs autant que messieurs P. et V.

On peut admettre cependant que vu le mode sous lequel le tri s'est toujours opéré dans les sociétés de psychanalyse, voire celui dont nous-mêmes fûmes triés, une structuration plus analytique de l'expérience prévale chez certains.

Mais comment se distribue cette structuration dont personne, que je sache, ne peut prétendre, hors le personnage qui a représenté la médecine française au bureau de l'Internationale psychanalytique, que ce soit une donnée (lui, dit que c'est un don !), voilà le premier point dont s'enquérir. Le point second devient alors de faire des classes telles non seulement qu'elles entérinent cette distribution mais qu'à servir à la produire, elles la reproduiront.

Voilà des temps qui mériteraient de subsister dans cette production même, faute de quoi la question de la qualification analytique peut être soulevée d'où l'on veut : et pas plus concernant notre École, comme nous le persuaderaient ceux qui la veulent aussi propice à leur gouverne qu'ils en ont le modèle ailleurs.

Si désirable qu'il soit d'avoir une surface (qu'on irait bien de l'intérieur à ébranler), elle n'a de portée que d'intimider, non d'ordonner.

L'impropre n'est pas qu'un quelconque s'attribue la supériorité, voire le sublime de l'écoute, ni que le groupe se garantisse sur ses marges thérapeutiques, c'est qu'infatuation et prudence fassent office d'organisation.

Comment espérer faire reconnaître un statut légal à une expérience dont on ne sait pas même répondre ?

Je ne peux faire mieux pour honorer les *non licet* que j'ai recueillis que d'introduire l'éclusion prise d'un drôle de biais, à partir de cet « être le seul » dont on se donne les gants d'y saluer l'infatuation la plus commune en médecine, non pas même pour le couvrir de l'« être seul », qui, pour le psychanalyste, est bien le pas dont il entre en son office chaque matin, ce qui serait déjà abusif, mais pour, de cet être le seul, justifier le mirage à en faire le chaperon de cette solitude.

⁽¹¹⁾ Ainsi fonctionne $Pi(a)$ dont s'imaginent le moi et son narcissisme, à faire chasuble à cet objet **a** qui du sujet fait la misère. Ceci parce que le **(a)**, cause du désir, pour être à la

merci de l'Autre, angoisse donc à l'occasion, s'habille contraphobiquement de l'autonomie du moi, comme le fait le bernard-l'ermite de n'importe quelle carapace.

On fait donc artifice délibéré d'un *organon* dénoncé, et je me demande quelle faiblesse peut animer une homélie si peu digne de ce qui se joue. L'*ad hominem* s'en situe-t-il de me faire entendre qu'on me protège des autres à leur montrer qu'ils sont pareils à moi, ce qui permet de faire valoir qu'on me protège de moi-même.

Mais si j'étais seul en effet, seul à fonder l'École, comme, d'en énoncer l'acte, je l'ai dit bille en tête : « seul comme je l'ai toujours été dans ma relation à la cause analytique... », me suis-je cru le seul pour autant ? Je ne l'étais plus, du moment même où un seul m'emboîtait le pas, pas par hasard celui dont j'interroge les grâces présentes. Avec vous tous pour ce que je fais seul, vais-je prétendre être isolé ?

Qu'est ce que ce pas, d'être fait seul, a à faire avec le seul qu'on se croit être à le suivre ? Ne me fié je à l'expérience analytique, c'est à dire à ce qui m'en vient de qui s'en est débrouillé seul ? Croirais-je être seul à l'avoir ; alors pour qui parlerais-je ? C'est plutôt d'en avoir plein la bouche de l'écoute, la seule étant la sienne, qui ferait bâillon à l'occasion.

Il n'y a pas d'homosémie entre le seul et seul.

Ma solitude, c'est justement à quoi je renonçais en fondant l'École, et qu'a-t-elle à voir avec celle dont se soutient l'acte psychanalytique, sinon de pouvoir disposer de sa relation à cet acte ?

Car si cette semaine revenu à faire séminaire, j'ai sans plus tarder, posé l'acte psychanalytique, et des trois termes à l'interroger sur sa fin : visée idéale, clôture, aporie de son compte-rendu, – n'est-il pas remarquable que, des éminents qui m'en refusent ici la conséquence, de ceux mêmes dont c'est l'habitude (habitude des autres) qu'on les y voie, nul n'y ait paru ? Si après tout ma proposition leur fait passion au point de les réduire au murmure, n'eussent-ils pu attendre d'une articulation patente qu'elle leur offrît points à réfuter ?

Mais c'est bien que je ne sois pas seul à m'inquiéter de cet acte, qu'on se dérobe à qui est le seul à prendre le risque d'en parler.

Ce que j'ai obtenu d'un sondage confirme qu'il s'agit d'un ⁽¹²⁾symptôme, aussi psychanalytiquement déterminé que le nécessite son contexte et que l'est un acte manqué, si ce qui le constitue est d'exclure son compte-rendu¹.

On verra bien si c'est façon où l'on gagne de se parer, fût-ce à me retourner la question : si, de ne pas s'y pointer, c'est tout vu. On ne veut pas cautionner l'acte. Mais l'acte ne dépend pas de l'audience trouvée pour la thèse, mais dans ce qu'en sa proposition elle reste pour tous lisible au mur, sans que rien contre ne s'énonce.

D'où vous fûtes ici requis d'y répondre et sans tarder. Tiendrait-on cette hâte pour vice de forme, n'aurais-je dit ce qui s'oublie de la fonction logique de la hâte ?

Elle est de la nécessité d'un certain nombre d'effectuations qui a bien à faire au nombre des participants pour qu'une conclusion s'en reçoive, mais non au compte de ce nombre, car cette conclusion dépend dans sa vérité même des ratages qui constituent ces effectuations comme temps.

Appliquez mon histoire de relaxes, mis à l'épreuve d'avoir à justifier quelle marque ils portent (blanche ou noire) pour avoir la clef des champs : c'est bien parce que certains savent que vous ne sortirez pas, quoi qu'ils disent, qu'ils peuvent faire que leur sortie soit une menace, quel que soit votre avis.

L'inouï, qui le croirait sauf à l'entendre inscrit sur bande, c'est que mon opération s'identifie du fantasme sadien, que deux personnes tiennent pour craché dans ma proposition. « La posture se rompt, dit l'un d'eux », mais c'est de construction. L'autre y alla de la clinique.

¹. Ainsi quelqu'un n'a-t-il nulle intention de n'y pas venir, c'est seulement d'avoir à cette heure rendez-vous avec son dentiste.

Où le dommage pourtant ? quand pas plus loin ne va-t-il que n'en souffre le personnage vapoureux de l'histoire, qui pour avoir, des barreaux d'une grille tâtés pas à pas, retrouvé l'un marqué d'abord, concluait : « Les salauds, ils m'ont enfermé ». C'était la grille de l'Obélisque, et il avait à lui la place de la Concorde.

Où est le dedans, où le dehors : les prisonniers à la sortie, pas ceux de mon apologue, se posent la question, paraît-il.

Je la propose à celui qui sous le coup d'une vapeur aussi philosophique (avant ma proposition) me faisait confiance (peut-être seulement rêvait devant moi) du lustre qu'il retirerait dans notre ⁽¹³⁾ petit monde à faire savoir qu'il me quittait, au cas que son envie l'emportât.

Qu'il sache en cette épreuve que je goûte assez cet abandon pour penser à lui quand je déplore que j'aie si peu de monde à qui communiquer les joies qui m'arrivent.

Qu'on ne croie pas que moi aussi je me laisse aller. Simplement je décolle de ma proposition assez pour qu'on sache que m'amuse qu'échappe sa minceur, laquelle devrait détendre même si l'enjeu n'est pas mince. Je n'ai avec moi décidément que des Suffisances à la manque, à la manque d'humour en tout cas.

[Qui verra donc que ma proposition se forme du modèle du trait d'esprit, du rôle de la *dritte Person*² ?] Car il est clair que si tout acte n'est que figure plus ou moins complète de l'acte psychanalytique, il n'y en a pas qui domine ce dernier. La proposition n'est pas acte au second degré, mais rien de plus que l'acte psychanalytique, qui hésite, d'être déjà en cours.

Je mets toujours balises à ce qu'on s'y retrouve en mon discours. Au liminaire de cette année, luit celle-ci qui s'homologue de ce qu'il n'y ait pas d'Autre de l'Autre (de fait), ni de vrai sur le vrai (de droit) : il n'y a pas non plus d'acte de l'acte, à vrai dire impensable.

Ma proposition gîte à ce point de l'acte, par quoi s'avère qu'il ne réussit jamais si bien qu'à rater, ce qui n'implique pas que le ratage soit son équivalent, autrement dit puisse être tenu pour réussite.

Ma proposition n'ignore pas que le discernement qu'elle appelle, implique, de cette non-réversibilité, la saisie comme dimension : [autre scansion du temps logique, le moment de rater ne réussit à l'acte que si l'instant d'y passer n'a pas été passage à l'acte, de paraître suivre le temps pour le comprendre³].

On voit bien à l'accueil qu'elle reçoit qu'à ce temps je n'ai pas pensé. J'ai seulement réfléchi à ce qu'elle doit l'entamer.

Qu'elle attaque l'acte psychanalytique par le biais dont il s'institue dans l'agent, ne le rate que pour ceux qui font que l'institution soit l'agent dudit acte, c'est-à-dire qui séparent l'acte instituant du psychanalyste de l'acte psychanalytique.

⁽¹⁴⁾ Ce qui est d'un raté qui n'est nulle part le réussi.

Alors que l'instituant ne s'abstrait de l'acte analytique qu'à ce qu'il y fasse manque, justement d'avoir réussi à mettre en cause le sujet. C'est donc par ce qu'elle a raté que la réussite vient à la voie du psychanalysant, quand c'est de l'après-coup du désir du psychanalyste et des apories qu'il démontre.

Ces apories sont celles que j'ai illustrées il y a un instant d'un badinage plus actuel qu'il n'y paraissait, puisque, si le vapoureux du héros permet de rire à l'écouteur, c'est de le surprendre de la rigueur de la topologie construite de sa vapeur.

Ainsi le désir du psychanalyste est-il ce lieu dont on est hors sans y penser, mais où se retrouver, c'est en être sorti pour de bon, soit cette sortie ne l'avoir prise que comme entrée, encore n'est-ce pas n'importe laquelle, puisque c'est la voie du psychanalysant. Ne laissons pas passer que décrire ce lieu en un parcours d'infinifits, dit l'inarticulable du désir,

² Ceci a été sauté lors de la réponse d'où les crochets dont je l'encadre ; j'indique là cette structure de ce que personne ne s'en soit encore aperçu...

³ Même remarque qu'à l'instant.

désir pourtant articulé du « sens-issue » de ces infinitifs, soit de l'impossible dont je me suffis à ce détour.

C'est là qu'un contrôle pourrait sembler n'être pas de trop, même s'il en faut plus pour nous dicter la proposition.

C'est autre chose que de contrôler un « cas » : un sujet (je souligne) que son acte dépasse, ce qui n'est rien, mais qui, s'il dépasse son acte, fait l'incapacité que nous voyons fleurir le parterre des psychanalystes : [qui se manifestera devant le siège de l'obsessionnel par exemple, de céder à sa demande de phallus, à l'interpréter en termes de coprophage, et ainsi, de la fixer à sa chiasse, à ce qu'on fasse enfin défaut à son désir⁴].

À quoi a à répondre le désir du psychanalyste ? À une nécessité que nous ne pouvons théoriser que de devoir faire le désir du sujet comme désir de l'Autre, soit de se faire cause de ce désir. Mais pour satisfaire à cette nécessité, le psychanalyste est à prendre tel qu'il est dans le fait, ce qui ne lui permet pas de bien faire en tous les cas de la demande, nous venons de l'illustrer.

La correction du désir du psychanalyste, à ce qu'on dit reste ouverte, d'une reprise du bâton du psychanalysant. On sait que ⁽¹⁵⁾ce sont là propos en l'air. Je dis qu'ils le resteront tant que les besoins ne se jugeront pas à partir de l'acte psychanalytique.

C'est bien pourquoi ma proposition est de s'intéresser à la passe où l'acte pourrait se saisir dans le temps qu'il se produit.

Non certes de remettre quiconque sur la sellette, passé ce temps : qui aurait pu le craindre ? Mais on en a senti atteint le prestige du galon. C'est là mesurer la puissance du fantasme d'où surgissent, pour vous de frais la dernière fois, les primes sauts qui ont lancé l'institution dite internationale, avant qu'elle en devint la consolidation.

Ceci pour être juste, montre notre École pas en si mauvais chemin de consentir à ce que certains veulent réduire à la gratuité d'aphorismes quand il s'agit des miens. S'ils n'étaient pas effectifs, aurais-je pu débusquer d'une mise au pas alphabétique la position de se terrer qui fait règle à répondre à tout appel à l'opinion dans un convent analytique, voire y fait simagrée du débat scientifique, et ne s'y déride pour aucune probation.

D'où par contraste ce style de sortie, malmenant l'autre, qu'y prennent les interventions, et la cible qui deviennent ceux qui se risquent à y contrevenir. Mœurs aussi fâcheuses pour le travail que répréhensibles au regard de l'idée, aussi simplette qu'on la veuille, d'une communauté d'École.

Si y adhérer veut dire quelque chose, n'est-ce pas pour que s'ajoute à la courtoisie que j'ai dit lier le plus strictement les classes, la confraternité en toute pratique où elles s'unissent.

Or il était sensible que l'acte psychanalytique, à solliciter les plus sages d'en faire avis, s'y traduisait en note de hargne, pour que le ton en montât à mesure que l'évitement inévitablement s'en levait.

Car si, à les entendre, il devient notoire qu'on y entre plus avant de vouloir s'en sortir, comment sauf à être débordé, ne pas se fier à sa structure.

Il y suffirait, je pense, d'un plus sérieux réseau pour la serrer. Vous voyez comme je tiens à ces mots qu'on veut me rendre meschéans⁵ ! Je gage qu'ils seront pour moi, si je leur conserve mes faveurs.

Je ne parle pas du retournement qu'on promet à mes ⁽¹⁶⁾aphorismes. Je croyais ce mot destiné à porter plus loin le génie de celui-là qui n'hésite pas à en rabattre ainsi l'emploi.

En attendant, c'est bien d'avouer la garantie qu'elle croit devoir à son réseau, pris au sens de ses pupilles au titre de la didactique, que du premier jet et d'y revenir formellement, quelqu'un à qui nous ferons hommage de la place qu'elle a su prendre dans le milieu psychiatrique au nom de l'École, a déclaré devoir s'opposer à toute suite qui résulte de ma

4. Même remarque qu'auparavant. Ajoutons que c'est là de quoi donner un autre poids au réseau dont on s'agitait en ce débat.

5. Voir quelques lignes plus bas.

proposition. L'argumentation qui a suivi fut un parti pris de là : où elle tient pour tranché que la didactique ne saurait qu'en être affectée ? Oui, mais pourquoi dans le pire sens ? Nous n'en savons encore rien.

Je ne vois aucun inconvénient à ce que la chose qui du réseau s'intitule comme patronage du didacticien sur sa clique quand celle-ci s'y complaît, soit proposée à l'attention pour peu qu'un soupçon de raison s'en promette un succès : mais consultez sa courageuse dénonciation dans l'*International Journal*, ça vous en dira long sur ce qui peut suivre de ce courage.

Précisément il me semblait que ma proposition ne dénonçait pas le réseau, mais dans sa plus minutieuse disposition se mettait en travers. D'où m'étonne moins de voir qu'on s'alarme de la tentation qu'elle offre aux vertueux du contréseau. Ce qui me barrait cette vue, sans doute était-ce de me refuser de m'étonner que mon réseau ne m'étranglât pas ?

Vais-je m'attarder à discuter d'un mot comme le « plein transfert » en son usage d'hourvari. J'en ris parce que chacun sait que c'est le coup bas le plus usuel à toujours faire ses preuves dans un champ où les intérêts ne se ménagent pas plus qu'ailleurs.

Même à ne pas être dans le coup, on est frappé de percevoir dans tel factum à faire avis diffusé à l'avance, que le réseau mien serait plus dangereux que les autres de tisser sa toile, c'est écrit en toutes lettres : de la rue de Lille à la rue d'Ulm⁶. Et alors ?

Je ne crois pas au mauvais goût d'une allusion à mon réseau familial. Parlons de mon bout d'Oulm (ça fera Lewis Carroll) et de ses *Cahiers pour l'analyse*.

Est-ce que je propose d'installer mon bout d'Oulm au sein ⁽¹⁷⁾des A. E. ? Et pourquoi pas, si par hasard un bout d'Oulm se faisait analyser ? Mais pris en ce sens, mon réseau, je l'affirme, n'en a aucun qui y ait pris rang, ni y soit en instance.

Mais le réseau dont il s'agit est pour moi d'autre trame, de représenter l'expansion de l'acte psychanalytique.

Mon discours, d'avoir retenu des sujets que n'y prépare pas l'expérience dont il s'autorise, prouve qu'il tient le coup d'induire ces sujets à se constituer de ses exigences logiques. Ce qui suggère que ceux qui, ladite expérience, l'ont, ne perdraient rien à se former à ces exigences qui en sortent, pour les lui restituer dans leur « écoute », dans leur regard clinique, et pourquoi pas dans leurs contrôles. Où ne les rend pas plus indignes d'être entendues qu'elles puissent servir en d'autres champs.

Car l'expérience du clinicien comme l'écoute du psychanalyste n'ont pas à être si assurées de leur axe que de ne pas s'aider des repères structuraux qui de cet axe font lecture. Ils ne seront pas de trop pour, cette lecture, la transmettre, qui sait : pour la modifier, en tout cas pour l'interpréter.

Je ne vous ferai pas l'injure d'arguer des bénéfiques que l'École tire d'un succès que j'ai longtemps réussi à écarter de mon travail et qui, venu, ne l'affecte pas.

Cela me fait souvenir d'un nommé dindon (en anglais) dont il m'a fallu supporter en juillet 62 les propositions malpropres, avant qu'une commission d'enquête dont il était l'entremetteur, mît en jeu son homme de main. Au jour prévu pour le verdict, convenu au départ de la négociation, il s'acquittait avec mon enseignement, d'alors plus de dix ans, à me décerner le rôle de sergent-recruteur, l'oreille de ceux qui collaboraient avec lui semblant sourde à ce qui, à eux, par cette voie leur revenait de l'histoire anglaise, de jouer les recrutés ivrognes.

Certains sont plus sourcilleux aujourd'hui devant la face d'expansion de mon discours. À se rassurer d'un effet de mode dans cet afflux de mon public, ils ne voient encore pas que pourrait être contesté le droit de priorité qu'ils croient avoir sur ce discours de l'avoir tenu sous le boisseau.

C'est à quoi ma proposition parerait, à ranimer dans le champ de la psychanalyse ses justes suites.

⁶ De mon cabinet professionnel à l'École Normale Supérieure où mon séminaire se tenait à l'époque et y était écouté d'une génération.

Encore faudrait-il que ce ne soit pas de ce champ que vint le ⁽¹⁸⁾ mot de non-analyste pour un office que je reconnais à le voir resurgir : à chaque fois que mon discours fait acte en ses effets pratiques, ce mot épingle ceux qui l'entendent bien ainsi.

C'est sans gravité pour eux. L'expérience a montré que, pour rentrer en grâce, la prime est faible à payer. Qui se sépare de moi, redeviendra analyste de plein exercice, au moins de par l'investiture de l'Internationale psychanalytique. Un petit vote pour m'exclure, que dis-je, même pas : une abstention, une excuse donnée à temps, et l'on retrouve tous ses droits à l'Internationale, quoique formé de pied en cap par ma pratique intolérable. On pourra même user de mes termes, pourvu qu'on ne me cite pas, puisque dès lors ils n'auront plus de conséquence, pour cause du bruit à les couvrir. Que ne l'oublie ici personne, la porte n'est pas refermée.

Il y a néanmoins pour redevenir analyste un autre moyen que j'indiquerai plus tard parce qu'il vaut pour tous, et pas seulement pour ceux qui me doivent leur mauvais pas, telle une certaine bande-à-Moebius, vrai ramassis de non-analystes⁷.

C'est que, quand on va jusqu'à écrire que ma proposition aurait pour but de remettre le contrôle de l'École à des non-analystes, je n'irai pas à moins qu'à relever le gant.

Et à jouer de dire que c'en est bien en effet le sens : je veux mettre des non-analystes au contrôle de l'acte analytique, s'il faut entendre par là que l'état présent du statut de l'analyste non seulement le porte à éluder cet acte, mais dégrade la production qui en dépendrait pour la science.

En un autre cas, ce serait bien de gens pris hors du champ en souffrance qu'on attendrait intervention. Si cela ne se conçoit pas ici, c'est en raison de l'expérience dont il s'agit, celle dite de l'inconscient puisque c'est de là que se justifie très sommairement l'analyse didactique.

Mais à prendre le terme d'analyste dans le sens où à tel ou tel peut s'imputer d'y manquer au titre d'un conditionnement mal saisissable sinon d'un standard professionnel, le non-analyste n'implique ⁽¹⁹⁾ pas le non-analysé, qu'évidemment je ne songe pas à faire accéder, vu la porte d'entrée que je lui donne, à la fonction d'analyste de l'École.

Ce n'est même pas le non-praticien qui serait en cause, quoique admissible à cette place. Disons que j'y mets un non-analyste en espérance, celui qu'on peut saisir d'avant qu'à se précipiter dans l'expérience, il éprouve, semble-t-il dans la règle, comme une amnésie de son acte.

Est-il concevable autrement qu'il me faille faire émerger la passe (dont personne ne me discute l'existence) ? Ceci par le moyen de la redoubler du *suspense* qu'y introduit sa mise en cause aux fins d'examen. C'est de ce précaire que j'attends que se sustente mon analyste de l'École.

Bref c'est à celui-là que je remets l'École, soit entre autres la charge d'abord de détecter comment les « analystes » n'ont qu'une production stagnante, – sans issue théorique hors mon essai de la ranimer –, où il faudrait faire mesure de la régression conceptuelle, voire de l'involution imaginaire à prendre au sens organique (la ménopause pourquoi pas ? et pourquoi n'a-t-on jamais vu d'invention de jeune en psychanalyse ?).

Je n'avance cette tâche qu'à ce qu'elle fasse réflexion pour (j'entends qu'elle répercute) ce qu'il y a de plus abusif à la confier au psychosociologue, voire à l'étude de marché, entreprise dont vous ne vous êtes pas autrement aperçu (ou bien alors comme semblant, c'est réussi), quand la pourvut de son égide un psychanalyste professeur.

Mais observez que si quelqu'un demande une psychanalyse pour procéder sans doute, c'est là votre doctrine, dans ce qu'à de confus son désir d'être analyste, c'est cette procession même qui, de tomber en droit sous le coup de l'unité de la psychologie, va y tomber en fait.

7. C'est le ramassis à s'être commis dans le premier numéro de *Scilicet*, dont la parution devait faire l'objet bientôt de curieuses manœuvres dont pour certains le scandale ne tint qu'à leur divulgation. À la date du 6 décembre, c'était encore à venir.

C'est pourquoi c'est d'ailleurs, de l'acte psychanalytique seulement, qu'il faut repérer ce que j'articule du « désir du psychanalyste », lequel n'a rien à faire avec le désir d'être psychanalyste.

Et si l'on ne sait même pas dire, sans s'enfoncer dans le vaseux du « personnel » au « didactique », ce qu'est une psychanalyse qui introduit à son propre acte, comment espérer que soit levé ce handicap fait pour allonger son circuit, qui tient à ce que nulle ⁽²⁰⁾ part l'acte psychanalytique n'est distingué de la condition professionnelle qui le couvre ?

Faut-il attendre que l'emploi existe de mon non-analyste à soutenir cette distinction pour qu'une psychanalyse (une première un jour) à se demander comme didactique sans que l'enjeu en soit un établissement, quelque chose survienne d'un ordre à perdre sa fin à chaque instant ?

Mais la demande de cet emploi est déjà une rétroaction de l'acte psychanalytique, c'est-à-dire qu'elle en part.

Qu'une association professionnelle ne puisse y satisfaire, la produire à ce résultat de forcer celle-ci à l'avouer. Il s'agit alors de savoir si l'on y peut répondre d'ailleurs, d'une École par exemple.

Peut-être serait-ce là raison pour quelqu'un de demander une analyse à un analyste-membre-de... l'École, sans quoi au nom de quoi pourrait-elle s'y attendre ? au nom de la libre entreprise ? qu'on dresse alors autre boutique.

Le risque pris, pour tout dire, dans la demande qui ne s'articule que de ce qu'advienne l'analyste, doit être tel objectivement que celui qui n'y répond qu'à la prendre sur lui, soit : d'être l'analyste, n'aurait plus le souci de devoir la frustrer, ayant assez à retordre de la gratifier de ce qu'en vienne mieux qu'il ne fait sur l'heure.

Façon d'écoute, mode de clinique, sorte de contrôle, peut-être plus portante en son objet présent de le viser à son désir plutôt que de sa demande.

Le « désir du psychanalyste », c'est là le point absolu d'où se triangule l'attention à ce qui, pour être attendu, n'a pas à être remis à demain.

Mais le poser comme j'ai fait, introduit la dimension où l'analyste dépend de son acte, à se repérer du fallacieux de ce qui le satisfait, à s'assurer par lui de n'être pas ce qui s'y fait.

C'est en ce sens que l'attribut du non-psychanalyste est le garant de la psychanalyse, et que je souhaite en effet des non-analystes, qui se distinguent en tout cas des psychanalystes d'à présent, de ceux qui payent leur statut de l'oubli de l'acte qui le fonde.

Pour ceux qui me suivent en cette voie, mais regretteraient pourtant une qualification reposante, je donne comme je l'ai promis, l'autre voie que de me laisser : qu'on me devance dans mon discours à le rendre désuet. Je saurai enfin qu'il n'a pas été vain.

⁽²¹⁾ En attendant, il me faut subir d'étranges musiques. Voilà-t-il pas la fable mise en cours du candidat qui scelle un contrat avec son psychanalyste : « tu me prends à mes aises, moi je te fais la courte échelle. Aussi fort que malin (qui sait un de ces normaliens qui vous dénormaliseraient une société tout entière avec ces trucs chiqués qu'ils ont tout loisir de mijoter pendant leurs années de feignantise), ni vu ni connu, je les embrouille, et tu passes comme une fleur : analyste de l'École selon la proposition ».

Mirifique ! ma proposition n'aurait-elle engendré que cette souris qu'elle y devient rongeur elle-même. Je demande : ces complices, que pourront-ils faire d'autre à partir de là qu'une psychanalyse où pas une parole ne pourra se dérober à la touche du véridique, toute tromperie d'être gratuite y tournant court. Bref une psychanalyse sans méandre. Sans les méandres qui constituent le cours de toute psychanalyse de ce qu'aucun mensonge n'échappe à la pente de la vérité.

Mais qu'est-ce que ça veut dire quant au contrat imaginé, s'il ne change rien ? Qu'il est futile, ou bien que même quand quiconque n'en a vent, il est tacite.

Car le psychanalyste n'est-il pas toujours en fin de compte à la merci du psychanalysant, et d'autant plus que le psychanalysant ne peut rien lui épargner s'il trébuche comme

psychanalyste, et s'il ne trébuche pas, encore moins. Du moins est-ce ce que nous enseignons l'expérience.

Ce qu'il ne peut lui épargner, c'est ce désêtre dont il est affecté comme du terme à assigner à chaque psychanalyse, et dont je m'étonne de le retrouver dans tant de bouches depuis ma proposition, comme attribué à celui qui en porte le coup, de n'être dans la passe à connoter que d'une destitution subjective : le psychanalysant.

Pour parler de la destitution subjective, sans vendre la mèche du baratin pour le passeur, soit ce dont les formes en usage jusqu'ici déjà font rêver à leur aune, – je l'aborderai d'ailleurs.

Ce dont il s'agit, c'est de faire entendre que ce n'est pas elle qui fait désêtre, être plutôt, singulièrement et fort. Pour en avoir l'idée, supposez la mobilisation de la guerre moderne telle qu'elle intervient pour un homme de la belle époque. Ça se trouve chez le futuriste qui y lit sa poésie, ou le publiciste qui rameute le tirage. Mais pour ce qui est de l'effet d'être, ça se touche mieux chez ⁽²²⁾Jean Paulhan. *Le guerrier appliqué*, c'est la destitution subjective dans sa salubrité.

Ou bien encore imaginez-moi en 61, sachant que je servais à mes collègues à rentrer dans l'Internationale, au prix de mon enseignement qui en sera proscrit. Je poursuis pourtant cet enseignement, moi au prix de ne m'occuper que de lui, sans m'opposer même au travail d'en détacher mon auditoire.

Ces séminaires dont quelqu'un à les relire, s'écriait devant moi récemment, sans plus d'intention m'a-t-il semblé, qu'il fallait que j'eusse bien aimé ceux pour qui j'en tenais le discours, voilà un autre exemple de destitution subjective. Eh bien, je vous en témoigne, on « être » assez fort en ce cas, au point de paraître aimer, voyez-vous ça.

Rien à faire avec le désêtre dont c'est la question de savoir comment la passe peut l'affronter à s'affubler d'un idéal dont le désêtre s'est découvert, précisément de ce que l'analyste ne supporte plus le transfert du savoir à lui supposé.

C'est sans doute à quoi répondait le Heil ! du Kapo de tout à l'heure quand à se sentir lui-même criblé de son enquête, il soufflait « Il nous faut des psychanalystes trempés ». Est-ce dans son jus, qu'il voulait dire ?

Je n'insiste pas : évoquer les camps, c'est grave, quelqu'un a cru devoir nous le dire. Et ne pas les évoquer ?

J'aime mieux au reste rappeler le propos du théoricien d'en face qui de toujours se fait amulette de ce qu'on psychanalyse avec son être : son « être le psychanalyste » naturellement. Dans certains cas, on a ça à portée de la main au seuil de la psychanalyse, et il arrive qu'on l'y conserve jusqu'à la fin.

Je passe sur ce que quelqu'un qui s'y connaît, me fait fasciste, et pour en finir avec les broutilles, je retiens avec amusement que ma proposition eût imposé l'admission de Fliess à l'Internationale psychanalytique, mais rappelle que l'*ad absurdum* nécessite du doigté, et qu'il échoue ici de ce que Freud ne pouvait être son propre passeur, et que c'est bien pourquoi il ne pouvait relever Fliess de son désêtre.

Si j'en crois les souvenirs si précis que Madame Blanche Reverchon-Jouve me fait parfois l'honneur de me confier, j'ai le sentiment ⁽²³⁾ que, si les premiers disciples avaient soumis à un passeur choisi d'entre eux, disons : non leur appréhension du désir de l'analyste, – dont la notion n'était pas même apercevable alors – si tant est que quiconque y soit maintenant –, mais seulement leur désir de l'être, l'analyste, le prototype donné par Rank en sa personne du « je ne pense pas » eût pu être situé beaucoup plus tôt à sa place dans la logique du fantasme.

Et la fonction de l'analyste de l'École fût venue au jour dès l'abord.

Car enfin il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, ainsi est-on dans la voie psychanalytique ou dans l'acte psychanalytique. On peut les faire alterner comme une porte

bat, mais la voie psychanalytique ne s'applique pas à l'acte psychanalytique, dont la logique est de sa suite.

Je suis en train de démontrer à choisir pour mon séminaire telles de ces propositions discrètes que noie la littérature psychanalytique, que chaque fois qu'un psychanalyste capable de consistance fait prévaloir un objet dans l'acte psychanalytique (cf. article de Winnicott⁸), il doit déclarer que la voie psychanalytique ne saurait que le contourner : n'est-ce pas indiquer le point d'où seul ceci est pensable, le psychanalyste lui-même en tant qu'il est cause du désir ?

J'en ai assez dit, je pense, pour qu'on entende qu'il ne s'agit nullement d'analyser le désir du psychanalyste. Nous n'oserons parler même de sa place nette, avant d'avoir articulé ce qui le nécessite de la demande du névrosé, laquelle donne le point d'où il n'est pas articulable.

Or la demande du névrosé est très précisément ce qui conditionne le port professionnel, la simagrée sociale dont la figure du psychanalyste est présentement forgée.

Qu'il favorise en ce statut l'égrènement des complexes identificatoires n'est pas douteux, mais a sa limite, et celle-ci n'est pas sans faire en retour opacité.

⁽²⁴⁾Tel est, désigné de la plume de Freud lui-même, le fameux narcissisme de la petite différence, pourtant parfaitement analysable à le rapporter à la fonction qu'en le désir de l'analyste occupe l'objet (a).

Le psychanalyste, comme on dit, veut bien être de la merde, mais pas toujours la même. C'est interprétable, à condition qu'il s'aperçoive que d'être de la merde, c'est vraiment ce qu'il veut, dès qu'il se fait l'homme de paille du sujet-supposé-savoir.

Ce qui importe n'est donc pas cette merde-ci, ou bien celle-là. Ce n'est pas non plus n'importe laquelle. C'est qu'il saisisse que cette merde n'est pas de lui, pas plus que de l'arbre qu'elle couvre au pays béni des oiseaux : dont, plus que l'or, elle fait le Pérou.

L'oiseau de Vénus est chieur. La vérité nous vient pourtant sur des pattes de colombe, on s'en est aperçu. Ce n'est pas une raison pour que le psychanalyste se prenne pour la statue du Maréchal Ney. Non, dit l'arbre, il dit non, pour être moins rigide, et faire découvrir à l'oiseau qu'il reste un peu trop sujet d'une économie animée de l'idée de la Providence.

Vous voyez que je suis capable d'adopter le ton en usage quand nous sommes entre nous. J'en ai pris un peu à chacun de ceux qui ont manifesté leur avis, à la hargne près, j'ose le dire : car vous le verrez avec le temps, dont ça se décante comme l'écho du « Loup-y-es-tu ? ».

Et concluons. Ma proposition n'eût changé que d'un cheveu la demande de l'analyse à une fin de formation. Ce cheveu eût suffi, pourvu que se sût sa pratique.

Elle permettrait un contrôle non inconçu de ses suites. Elle ne contestait nulle position établie.

S'y opposent ceux qui seraient appelés à son exercice. Je ne puis le leur imposer.

Mince comme un cheveu, elle n'aura pas à se mesurer à l'ampleur de l'aurore.

Il suffirait qu'elle l'annonce.

.....

J'arrête là le morceau, les dispositions pratiques dont il se clôt n'ayant plus d'intérêt en ce 1^{er} octobre 70. Qu'on sache ⁽²⁵⁾pourtant que de n'être pas lu, il fut dit autrement, au reste comme en témoigne la version enregistrée, à le suivre ligne à ligne. Ceux qui d'y avoir été priés, la reçurent, pourront, de sa syntaxe parlée, apprécier l'inflexion.

⁸ Cf. *On transference*, I.J.P., octobre 1956, numéro IV-V, pages 386-388. Article que j'introduisis le 29 novembre 1967 pour indiquer comment l'auteur ne repère un objet privilégié de son expérience, à le qualifier de *false self*, qu'à exclure sa manœuvre de la fonction analytique telle qu'il la situe. Or il n'articule cet objet que du processus primaire, pris de Freud. J'y décèle le lapsus de l'acte psychanalytique.

Celle-ci se fait plus patiente, d'autant que vif est le point qui fait enjeu.

La passe, soit ce dont personne ne me dispute l'existence, bien que la veille fût inconnu au bataillon le rang que je viens de lui donner, la passe est ce point où d'être venu à bout de sa psychanalyse, la place que le psychanalyste a tenue dans son parcours, quelqu'un fait ce pas de la prendre. Entendez bien : pour y opérer comme qui l'occupe, alors que de cette opération il ne sait rien, sinon à quoi dans son expérience elle a réduit l'occupant.

Que révèle qu'à applaudir à ce que je marque ainsi ce tournant, on ne s'en oppose pas moins à la disposition la plus proche à en tirer : soit qu'on offre à qui le voudrait d'en pouvoir témoigner, au prix de lui remettre le soin de l'éclairer par la suite ?

Évidemment on touche là la distance, qui tient de moi sa dimension, distance du monde qui sépare le bonhomme qu'on investit, qui s'investit, ce peu importe, mais qui fait la substance d'une qualification : formation, habilitation, appellation plus ou moins contrôlée, c'est tout un, c'est habit, voire habitus à ce que le bonhomme le porte, – qui, dis-je, sépare le bonhomme, du sujet qui n'arrive là que de la division première qui résulte de ce qu'un signifiant ne le représente que pour un autre signifiant, et que cette division, il l'éprouve à reconnaître que l'autre signifiant : *Ur*, à l'origine (au départ logique), est refoulé. Par quoi, si on le lui ressortait (ce qui ne saurait être le cas, car nous dit Freud, c'est le nombril de l'inconscient), alors ce serait de son représentant qu'il perdrait les pédales : ce qui laisserait la représentation dont il s'imagine être la chambre noire, alors qu'il n'en est que le kaléidoscope, dans une pagaille à ce qu'il y retrouve fort mal les effets de symétrie dont s'assurent sa droite et sa gauche, ses droits et ses torts, à le remettre d'assiette au giron de l'Éternel.

Un tel sujet n'est pas donné d'une intuition qui fasse bonheur à soutenir la définition de Lacan.

Mais l'extrémisme de celle-ci démarque des implications dont se pare la routine de la qualification traditionnelle, les nécessités qui ⁽²⁶⁾ résultent de la division du sujet : du sujet tel qu'il s'élabore du fait de l'inconscient, soit du *hic*, dont faut-il que je rappelle qu'il parle mieux que lui, d'être structuré comme un langage, etc. ?

Ce sujet ne s'éveille qu'à ce que pour chacun au monde, l'affaire devienne autre que d'être le fruit de l'évolution qui de la vie fait au dit monde une connaissance : oui, une connerie-sens dont ce monde peut dormir sur ses deux oreilles.

Un tel sujet se construit de toute l'expérience analytique, quand Lacan tente par son algèbre de le préserver du mirage d'en être Un : par la demande et le désir qu'il pose comme institués de l'Autre, et par la barre qui rapplique d'être l'Autre même, à faire que la division du sujet se symbolise du \S barré, lequel, sujet dès lors à des affects imprévisibles, à un désir inarticulable de sa place, se fait une cause (comme on dirait : se fait une raison), se fait une cause du plus-de-jouir, dont pourtant, à le situer de l'objet *a*, Lacan démontre le désir articulé, fort bien, mais de la place de l'Autre.

Tout ça ne se soutient pas de quatre mots, mais d'un discours dont il faut noter qu'il fut d'abord confidentiel, et que son passage au public ne permettait en rien à un autre fanal de même sous cape dans le marxisme, de se laisser dire que l'Autre de Lacan, c'est Dieu mis en tiers entre l'homme et la femme. Ceci pour donner le ton de ce que Lacan trouve comme appui hors de son expérience.

Néanmoins il se trouve qu'un mouvement qu'on appelle structuralisme, patent à dénoncer le retard pris sur son discours, une crise, j'entends celle dont Université et marxisme sont réduits à nager, ne rendent pas déplacé d'estimer que le discours de Lacan s'y confirme, et ce d'autant que la profession psychanalytique y fait défaut.

Dont ce morceau prend sa valeur de pointer d'abord d'où se fomentait une proposition : le temps de l'acte, à quoi nulle temporisation n'était de mise puisque c'est là le ressort même de son tamponnement.

On s'amuserait à ponctuer ce temps par l'obstacle qu'il manifeste. D'un « Directoire » consulté qui prend la chose à la bonne de s'en sentir encore juge, non sans que s'y distingue

telle ferveur à prendre la flèche avant de prendre le vent, mais nettement déjà telle froideur à ressentir ce qui ici ne peut qu'éteindre sa réclame.

⁽²⁷⁾ Mais de l'audience plus large, quoique restreinte, à quoi prudent, j'en remets l'avis, un tremblement s'élève chez ceux dont c'est l'établissement, que le point que j'ai dit reste couvert pour être à leur merci. Ne montrais-je pas à ma façon de sortie discrète pour ma « situation de la psychanalyse en 1956 », que je savais qu'une satire ne change rien ?

Comme il faudrait que changent ceux dont l'exercice de la proposition dépend au titre de la nomination de passeurs, du recueil de leur témoignage, de la sanction de ses fruits, leur *non licet* l'emporte sur les *licet* qui font pourtant, quels qu'en soient les *quemadmodum*, majorité aussi vaine qu'écrasante.

On touche là ce qui s'obtient cependant de n'avoir pas temporisé, et ce n'est pas seulement que, frayée par l'émoi de mai dont s'agitent même les associations psychanalytiques, il faut dire même les étudiants en médecine dont on sait qu'ils prirent leur temps pour y venir, ma proposition passera haut la main un an et demi plus tard.

À ne livrer, qu'à l'oreille qui puisse en rétablir l'écart, les thèmes, le ton dont les motifs se lâchent à l'occasion des avis que j'ai sollicités d'office, ma réponse laisse, de l'avatar qui me fait sort, une trace propre, je ne dis pas à un progrès, je ne prétends à rien de tel, on le sait, mais à un mouvement nécessaire.

Ce que je puis dénoncer concernant l'accession à la fonction de psychanalyste, de la fonction de l'influence dans son approche, de la simagrée sociale dans son *gradus*, de l'ignorance qualifiée pour ceux qu'on porte à en répondre, n'est rien auprès du refus d'en connaître qui du système fait bloc.

Car on n'a qu'à ouvrir le journal officiel dont l'association donne à ses actes une portée internationale pour y trouver, littéralement décrit, autant et plus que je n'en peux dire. Quelqu'un m'a suggéré à relire l'épreuve de mon texte de préciser le numéro dont j'y fais référence, de l'*International Journal*. Je ne m'en donnerai pas la peine : qu'on ouvre le dernier paru. On y trouvera, fût-ce à ce qu'un titre l'annonce de ce terme même, l'*irrévérence* qui fait cortège à la formation du psychanalyste : on y touche que c'est bien de lui faire enseigne qu'il s'agit. C'est qu'à n'emporter aucune proposition d'aller plus loin dans ces impasses, tous les courages, c'est ce que plus haut je laisse entendre, sont permis.

⁽²⁸⁾ Autant à dire, quoique seulement depuis mai 68, de débats ronéotypés qui me parviennent de l'Institut psychanalytique de Paris.

À la différence de l'École où se produit ma proposition, de ces endroits ne vient nul écho que personne en démissionne, ni même qu'il en soit question.

Pour moi, je n'ai rien forcé. Je n'ai eu qu'à ne pas prendre parti contre ma proposition à ce qu'elle me revienne elle-même du *floor*, il me faut le dire : sous des formules plus ou moins bien inspirées, pour que la plus sûre s'impose de loin à la préférence des votants, et que l'École pût venir au jour d'être allégée de ses empêcheurs, sans que ceux-ci eussent à se plaindre ni de la solde prise en son temps de leurs services, ni de l'aura gardée de sa cote.

Je relis des notes qui me font reproche de cette issue, tenant la perte que j'en supporte pour signe d'un manque de sagesse. Serait-elle plus grande que ce qu'y démontre de sa nécessité mon discours ?

Je sais de la curieuse haine⁹ de ceux qui d'autrefois furent empêchés de savoir ce que je dis, ce qu'il faut y reconnaître du transfert, soit au-delà de ce qui s'impose de mon savoir, ce qu'on m'en suppose, quoi qu'on en ait.

Comment l'ambivalence, pour parler comme ceux qui croient qu'amour et haine ont un support commun, ne serait-elle pas plus vive d'un sujet divisé de ce que je le presse de l'acte analytique ?

⁹ Le croira t-on : dans le cas dont je l'illustre dans *Scilicet I*, on a remis ça de la même veine : soit une lettre dont on se demande par quel bout la prendre, de l'irrépressible de son envoi ou de la confiance qui m'y est faite.

Je dis : le sentiment de ma réalité y est conforme à l'idée qu'on se fait de la norme du côté en question, et que je dénoncerai en ces termes : la réalité est ce sur quoi on se repose pour continuer à rêver.

Occasion de dire pourquoi je n'ai pu longtemps mettre qu'au compte d'histoires le fait étonnant, à le prendre de son biais national, que mon discours fût rejeté de ceux-là mêmes qu'eussent dû intéresser le fait que sans lui, la psychanalyse en France serait ce qu'elle est en Italie, voire en Autriche, où qu'on aille pêcher ce qu'on sait de Freud !

L'anecdote, c'est le cas à faire de l'amour : mais comment donc ⁽²⁹⁾ ce dont chacun dans le particulier fait sa règle, peut-il prêter à cette inflation dans l'universel ? Que l'amour ne soit que rencontre, c'est-à-dire pur hasard (comique ai-je dit), c'est ce que je ne puis méconnaître dans ceux qui furent avec moi. Et ce qui leur laisse aussi bien leurs chances, en long en large et en travers. Je n'en dirais pas autant de ceux qui contre moi furent prévenus, – qu'ils aient mérité de l'être n'y changeant rien.

Mais tout de même ça me lave aux yeux des sages de tout attrait pour la série dont je suis le pivot, mais non pas le pôle.

Car l'épisode de ceux qu'on pouvait croire m'être restés pas par hasard, permet de toucher que mon discours n'apaise en rien l'horreur de l'acte psychanalytique.

Pourquoi ? parce que c'est l'acte, ou plutôt ce serait, qui ne supporte pas le semblant.

Voilà pourquoi la psychanalyse est de notre temps l'exemple d'un respect si paradoxal qu'il passe l'imagination, de porter sur une discipline qui ne se produit que du semblant. C'est qu'il y est nu à un tel point que tremblent les semblants dont subsistent religion, magie, piété, tout ce qui se dissimule de l'économie de la jouissance.

Seule la psychanalyse ouvre ce qui fonde cette économie dans l'intolérable : c'est la jouissance que je dis.

Mais à l'ouvrir, elle le ferme du même coup et se rallie au semblant, mais à un semblant si impudent, qu'elle intimide tout ce qui du monde y met des formes.

Vais-je dire qu'on n'y croit pas à ce qu'on fait ? Ce serait méconnaître que la croyance, c'est toujours le semblant en acte. Un de mes élèves un jour a dit là-dessus de fort bonnes choses : on croit ne pas croire à ce qu'on fait profession de feindre, mais c'est une erreur, car il suffit d'un rien, qu'il en arrive par exemple ce qu'on annonce, pour qu'on s'aperçoive qu'on y croit, et que d'y croire, ça fait très peur.

Le psychanalyste ne veut pas croire à l'inconscient pour se recruter. Où irait-il, s'il s'apercevait qu'il y croit à se recruter de semblants d'y croire ?

L'inconscient, lui, ne fait pas semblant. Et le désir de l'Autre n'est pas un vouloir à la manque.